



Carcassonne, le 30/10/20

Madame la Directrice académique,

Le désordre règne au sein du ministère de l'éducation nationale et il est inacceptable que les enseignants en soient les victimes !

Le SNUDI FO 11 considère que les annonces contradictoires de notre Ministère mettent à mal les enseignants : directeurs et adjoints. Alors même que ces derniers sont en congés et qui plus est à 24H ouvrées de cette rentrée et alors qu'un énième nouveau protocole sanitaire doit être mis en place par les directeurs d'école ! De plus, ce vendredi après 17h, ils apprennent que le temps de concertation et l'horaire décalé sont annulés par le ministre lui-même ! La sidération est totale pour nos collègues !

Nous vous rappelons que les enseignants sont des fonctionnaires d'État, et qu'à ce titre, ils ne sont pas tenus de regarder BFM pour prendre connaissance des instructions de la part du Ministre. Par ailleurs, leurs obligations de services sont définies dans un calendrier national fixé par l'arrêté du 26 juillet 2019. Aussi, ils ne sont pas censés consulter les mails durant cette période de congés qui se termine lundi matin à la reprise de la classe. Les enseignants, comme tous les autres agents et salariés ont droit à la déconnexion et ce droit doit être respecté. L'envoi de SMS aux directeurs par des IEN pour leur demander de consulter leur mail est inadmissible !

Nous considérons que ce n'est pas au personnel enseignant de gérer une situation engendrée par des annonces ministérielles plaçant notamment les directeurs en porte à faux par rapport aux parents d'élèves et aux mairies.

Concernant la journée d'hommage à notre collègue Samuel Paty, les annonces et contre-annonces sont véritablement vécues comme une marque de mépris par les enseignants mais aussi par les collectivités qui ont tant bien que mal trouvé des solutions dans l'urgence pour gérer les transports et l'accueil des enfants. Charge donc aux directeurs d'école de prévenir les familles durant le week-end, familles qu'ils venaient à peine d'informer d'une rentrée des élèves à 10h ! Sachant que durant l'après-midi, les IEN envoyaient des mails aux directeurs en demandant d'informer les familles de la rentrée à 10h ! Quelle pression pour les directeurs !

Concernant les personnels vulnérables, nous vous demandons qu'aucune difficulté ni pression n'entrave leurs démarches pour faire valoir leur droit à une autorisation spéciale d'absence.

Concernant l'attestation de déplacement scolaire, les directeurs n'ont pas à tamponner ce type de documents ! Les parents ont en leur possession un certificat de scolarité qui doit être largement nécessaire pour se déplacer jusqu'à l'école de son enfant !

Concernant l'attestation de déplacement professionnel, vos services ont toutes les coordonnées des personnels et doivent être en mesure d'en établir pour chaque personnel. Ce n'est pas aux directeurs et aux directrices d'école de faire des attestations pour leurs collègues ! Nous vous demandons que tous les personnels (enseignants et AESH) reçoivent dans les meilleurs délais une attestation de déplacement nominative.

La ministre de la transformation et de la fonction publique a annoncé que les masques DIM ne devaient plus être utilisés par les fonctionnaires. Pour l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail *"tout risque sanitaire ne peut être écarté"*. Dans les écoles aucun masque n'est arrivé pour la rentrée du 2 novembre ! Le SNUDI FO 11 demande que des moyens de protections adéquats soient distribués pour la reprise.

Concernant les conseils d'école, la consigne donnée par les IEN est «ils doivent être évités », encore une fois la clarté n'est pas de mise ! Nous invitons donc les directeurs qui le souhaitent à tenir leur conseil d'école en présentiel dans le respect des distances et des gestes barrières.

Concernant le port du masque pour les enfants : ce gouvernement nous explique pendant des mois que les enfants ne sont pas contaminants et maintenant ils doivent porter un masque ! Ce sont les familles qui vont devoir payer ! Encore une fois, les personnels du premier de degré vont se retrouver face à l'agacement voire la colère des parents ! Qui sera là pour nous protéger ?

Les enseignants n'en peuvent plus ! Les directeurs sont à bout !

Dans l'attente d'une réponse favorable à nos demandes, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, en notre parfaite considération.

Pour le SNUDI FO 11
Christelle Arator, secrétaire départementale